

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Mars 2017

Le début du mois de Mars a été marqué par les caractéristiques d'une crise politique suivie d'un ensemble de protestation suite au limogeage du ministre de la fonction publique et la gouvernance. Cette crise a été considérée comme un non respect de l'accord de Carthage stipulant la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

Le début du mois de Mars a été marqué par les caractéristiques d'une crise politique suivie d'un ensemble de protestation suite au limogeage du ministre de la fonction publique et la gouvernance. Cette crise a été considérée comme un non respect de l'accord de Carthage stipulant la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

Par ailleurs le limogeage de ce ministre qui était, au auparavant, membre du bureau exécutif de l'U.G.T.T. et son remplacement par un membre du bureau exécutif de l'U.T.I.C.A. a soulevé un tollé de la

part de plusieurs parties considérant cet acte comme une position et un message claires du gouvernement face au dossier social ; ce mouvement a été calmé suite à la suppression du ministère en question et son rattachement en tant que secrétariat d'état.

Les relations entre le ministère de l'éducation et les syndicats de l'enseignement de bas et secondaires continuent d'être tendues avec tendance à l'escalade.

L'insistance des syndicats à révoquer le ministre et l'accrochement de celui-ci à ses positions avec le soutien du gouvernement a fait que les établissements d'enseignement et de l'éducation dans toutes les régions sans exception, entrent dans un état d'ébullition. En effet ces institutions ont connu un ensemble de manifestation avec des menaces d'escalade en cas de non réponse favorable le 15 avril prochain, sachant que des réactions diverses et variées des parents d'élèves ont été enregistrées concernant les mouvements de grèves ainsi que certaines voix accusant les syndicats de jouer avec l'avenir de leurs

Les relations entre le ministère de l'éducation et les syndicats de l'enseignement de bas et secondaires continuent d'être tendues avec tendance à l'escalade.

enfants arrivant à des rassemblements protestataires ou la signature de pétitions.

Sans entrer dans les détails de cette crise, ses répercussions ainsi que ses bénéficiaires mais sa continuité dans sa forme actuelle ne fait qu'augmenter les maux de l'institution éducative et retarde son processus de réforme structurelle.

De même que le mois précédent, le mois de Mars 2017 a connu un ensemble de protestations du corps médical allant des rassemblements protestataires, des manifestations jusqu'aux grèves, autour de la loi de criminalisation des erreurs médicales sachant que ces mouvements ont concernés, essentiellement, les institutions de santé publique sans concerner les cliniques privées.

De même que l'institution éducative, l'institution sanitaire connaît, à son tour, une profonde crise nécessitant une intervention urgente visant le gaspillage que connaît ce secteur depuis des années ; sachant que les protestations citoyennes concernant les services de la santé augmentent de manière considérable, de mois en mois surtout, spécialement dans les régions intérieures en dénonçant la détérioration des services hospitaliers, le manque d'équipement médical et de médecins spécialistes.

Les protestations des avocats ont connues, à leur tour, un mouvement d'escalade réfutant la loi de finances 2017, paralysant les tribunaux suite à la grève.

D'autres secteurs ont connu des mouvements similaires comme celui des pharmaciens, des ingénieurs, des boulangers ainsi que celui des douaniers ou des professeurs d'éducation physique ou autres.... connaissant, parfois, des affrontements avec les forces de l'ordre et l'usage du gaz lacrymogène. Certains de ces mouvements ont engendré d'autres de protestations citoyennes suite à la détérioration des services concernées

pour cause de grève.

Le constat des vagues de protestations que plusieurs secteurs connaissent devrait pousser l'Etat à reconsidérer ses mécanismes de traitement des causes profondes afin d'éviter leurs évolutions vers d'autres formes.

Le mois de Mars 2017 a connu de fortes précipitations dans le sud du pays ce qui a provoqué, comme à chaque fois, la mise à nue de la précarité de l'infrastructure des ces régions induisant des victimes comme a été le cas dans le gouvernorat de Tataouine. Ces situations remettent, à nouveau, sur la scène la détérioration de la situation de développement surtout dans les régions internes.

La journée internationale de lutte contre le racisme a été l'occasion de plusieurs manifestations qui ont débuté le 20 Mars devant le théâtre municipal de Tunis pour finir le 21 du même mois devant le siège de l'A.R.P. suite à quoi une délégation a été reçue par les représentants du peuple afin d'exposer différents de pratiques racistes dans la société tunisienne en insistant sur la nécessité de mise en application de la loi criminalisant les actes raciaux sachant que cette loi a été, précédemment, promulguée sans publication suite à un retard dû à la lourdeur des consultations multipartites autour de son contenu et ses mécanismes.

Le mois de Mars 2017 a été l'occasion de revenir sur les fêtes nationales durant les dernières années. la fête de l'indépendance a vu des célébrations via des rassemblements citoyens dans diverses régions du pays accompagnés de débats autour des acquis de la révolution, les situations sécuritaire, politique, économique et sociale actuelles.

Par ailleurs, l'absence de la société politique dans ces festivités voire le caractère à huis clos de ces célébrations de la part des partis politiques ont constitué l'élément marquant en tout état de cause. Sur le plan officiel, ces célébrations n'ont pas connu la dimension attendue ce qui a été à l'origine

de plusieurs manifestations sociales et populaires.

Plusieurs manifestations autour de la justice fiscale ont été enregistrées. Ce dossier a été évoqué depuis l'avènement de la révolution et perdure depuis avec la nécessité d'accélérer le processus de mise en place de mesures pour le résoudre. La fraude fiscale coûte au budget de l'État beaucoup d'argent et la justice fiscale est en mesure de réduire la détérioration de la situation financière en Tunisie.

D'autres dossiers, comme le commerce frontalier, le commerce parallèle et la contrebande nécessitent, à leur tour, un traitement prioritaire. Un bon nombre de commerçants se sont plaint de la détérioration de leur situation financière allant jusqu'à la faillite, dans certains cas, à cause de l'augmentation de ces pratiques illégales, du manque de sérieux dans les mesures annoncées occasionnellement par les instances de l'Etat ou du traitement sécuritaire de lutte contre l'étalage anarchique. Ce dossier constitue un autre problème qui nécessite un traitement plus rationnel en offrant d'autres solutions économiques dans un contexte de crise économique structurelle.

Des protestations d'ordre politique ont été observées à la fin de ce mois de Mars et ont concerné la visite d'un groupe de représentants du peuple tunisiens en Syrie sans prévenir les autorités de tutelle tunisiennes soulevant des questionnements autour de la nature, des répercussions, de la légitimité de ce groupe dans ce domaine, des causes de l'omission d'annonce de la visite aux autorités de tutelle et bien d'autres questions....

Et dans ce même contexte, des allusions ont vu le jour sur les raisons de l'échec de la formation d'un comité chargé d'enquêter sur les réseaux de déportation de jeunes tunisiens djihadistes vers les zones de conflit. Il semblerait qu'il y a une volonté

de noyer ce dossier et ce qui pousse les manifestations de dénonciation à continuer.

Les 23,24 et 25 Mars ont vu le déroulement du premier congrès national des mouvements sociaux contenant une lettre ouverte au président du gouvernement sur la détérioration des situations sociales et du climat social dans toutes les régions du pays ainsi qu'une position sur les manifestations qui n'ont connu aucun traitement dans leur majorité, voire ignorées, réprimées avec des arrestations et des poursuites judiciaires contre certains activistes et participants dans ces mouvements. Suite à cela il est demandé de :

- Le respect des droits constitutionnels de manifestation et de protestations ainsi que l'enquête sur toutes les violations contre les détenus vue leur récurrence ;
- Accélérer l'adoption et l'application des mesures urgentes pour mettre en œuvre les projets dans les autorités bloquées et les citoyens de construire des ponts de dialogue afin de développer une solution rapide et d'urgence participatives qui répondent aux attentes de la citoyenneté et du développement local et régional ;
- Un plan national de lutte contre la contrebande, l'injustice fiscale, la corruption fiscale et le favoritisme ;
- Un bilan macroéconomique et structurel d'un modèle de développement dans une approche participative décentralisée qui fournit un moyen de justice.

Quant au congrès national des mouvements sociaux, le document d'orientation comprend la définition d'un cadre approprié pour la mobilisation, la communication, la solidarité et l'intersection entre les différents mouvements accompagnant les changements de situations politiques générales pour une évolution des acteurs

d'un statut d'acteurs marginalisés vers un statut d'acteurs actifs.

Les priorités de la conférence ont été la mise en place de réseaux de plateformes des mouvements de protestation et l'émergence de l'acteur protestataire local sur terrain.

Les thèmes de la conférence ont été les suivants :

- Les mouvements des chômeurs et demandeurs d'emploi ;
- L'emploi précaire ;
- Les mouvements sociaux et le droit environnemental ;
- Les mouvements sociaux et la démocratie locale ; et
- L'économie sociale et solidaire comme alternative au développement.
- Le congrès a été clôturé sur un ensemble de recommandations en relation avec les différents thèmes étudiés lors des ateliers de travail de groupes.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les protestations sociales individuelles et collectives ont évolué au cours de ce mois par rapport au mois dernier. Les manifestations collectives ont vu, en particulier, des protestations sans précédent dans le gouvernorat de Tataouine. Ces mouvements se sont caractérisés par leur globalité puisque plusieurs délégations et régions ont connu, simultanément, des mouvements de protestation d'ordre économique, sociale, politique, administrative et sécuritaire axés sur la situation de développement dans la région avec l'implication de toutes les catégories sociales de manière générale et globale comme élément notable.

Ces protestations ont commencé à inclure des zones voisines mais à variables intensités, notons que cet élan de protestation n'ont pas bénéficié de couverture médiatique ni de mobilisation des instances politiques en général.

D'autres manifestations ont explosé à la fin du mois de Mars dans le gouvernorat de Kef avec des tendances d'escalade. Dans le centre et plus spécifiquement dans le gouvernorat de Sfax plusieurs protestations ont été relevées avec une instabilité de la situation dans l'île de Kerkennah suite aux changements de position de la société PETROFAC ; ce qui fait que ce dossier soit susceptible de connaître des évolutions.

Comme ces derniers mois, les manifestations collectives dans les régions intérieures ont été marquées par une dimension locale, le point important ici est le début de l'émergence et de formation d'un acteur local cristallisant les besoins et les attentes locaux.

Ce qui distingue les manifestations ces dernières semaines, d'une part son caractère local et d'autre part, la diversité des acteurs ; chaque mois, nous découvrons de nouveaux acteurs avec la même autodétermination de protestation et la même insistance pour atteindre les exigences, de sorte que la scène confirme une nouvelle fois l'indépendance de ces manifestations, en particulier des partis politiques et la grande capacité d'imagination politique disponible dans la mobilisation et l'évolution de l'action sociale.

Les visites des officielles aux régions intérieures sont devenues associées aux vagues de protestations comme a été le cas, récemment, lors de la visite du président du gouvernement à la région de Ben Guerdane lors des célébrations de l'héroïsme des habitants et des sécuritaires dans l'attaque terroriste et la tentative de

contrôle de la ville l'année dernière.

Pour le peuple et les militants de la société civile, les problèmes rencontrés par la région sont nombreux et variés et nécessitent des procédures d'application urgentes et non seulement des promesses oubliées ou non respectées à la fin de la visite ou un non respect des promesses des gouvernements précédents.

La détérioration du pouvoir d'achat, la hausse des prix et la détérioration des services comme les coupures de courant électrique ou d'eau potable, la détérioration des services de santé, les conditions d'éducation restent les plus importantes préoccupations des citoyens dans les régions intérieures et les unes des causes principales des protestations.

De nombreuses manifestations ont été relevées concernant les nominations récentes des délégués régionaux, qui ne répondent pas, souvent, aux principes et à la nature de l'État moderne mais aux quotas de partis politiques ou concernant un changement ou licenciement sans raisons apparentes ou sans justifications objectives sont devenus une autre source de protestations. Dans ce même contexte, changer un fonctionnaire administrateur à la tête d'une entreprise ou la gestion ou organisme national et la désignation d'un autre fonctionnaire à travers les médias constitue, également, une source de protestation

Il en paraît que le problème réside dans le fait que l'administration et l'organe administratif en général est dans un état de mobilisme comparé à la grande dynamique sociale qui caractérise actuellement la société tunisienne spécialement après la révolution.

La grande fracture entre l'action sociale et l'action gouvernementale a été parmi les causes directes de la révolution ce qui donne un caractère inquiétant et dangereux à ce même scénario au cours

des derniers mois.

Plusieurs mesures dans de nombreux secteurs ont été prises récemment et annoncées sans consultations ont été la cause de protestations dans le secteur administratif.

Des manifestations latentes ont été récemment observées dans les milieux universitaires concernant la loi de l'élection des conseils scientifiques, des doyens, des directeurs et des recteurs d'universités. Le dossier peut prendre des formes graves en cas de confirmation des rumeurs véhiculées par les réseaux sociaux sur le contenu de cette loi.

Les gouvernorats connus traditionnellement par les protestations ont gardé les mêmes caractéristiques, notamment, des les gouvernorats du sud avec un changement vers des revendications environnementales, ou les situations de développement ou les problématiques frontalières.

Les protestations à caractère violent ont connu une augmentation durant ce mois de Mars accompagnées de revendications administratives, économiques et sociales.

Concernant le volume global des mouvements sociaux, une augmentation proportionnelle a été enregistrée en relation avec le secteur politique sans revêtir un caractère principal avec une intégration de la dimension politique dans l'ensemble des protestations sociales, économiques et administratives.

Les manifestations à tournure violente dans le secteur éducatif ont été limitées au cours de ce mois-ci, bien que la taille globale des manifestations observées dans ce secteur et l'atmosphère de tension et d'attentes qui y règnent présage l'escalade potentielle à chaque instant.

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Mars 2017 ont été comme suit :

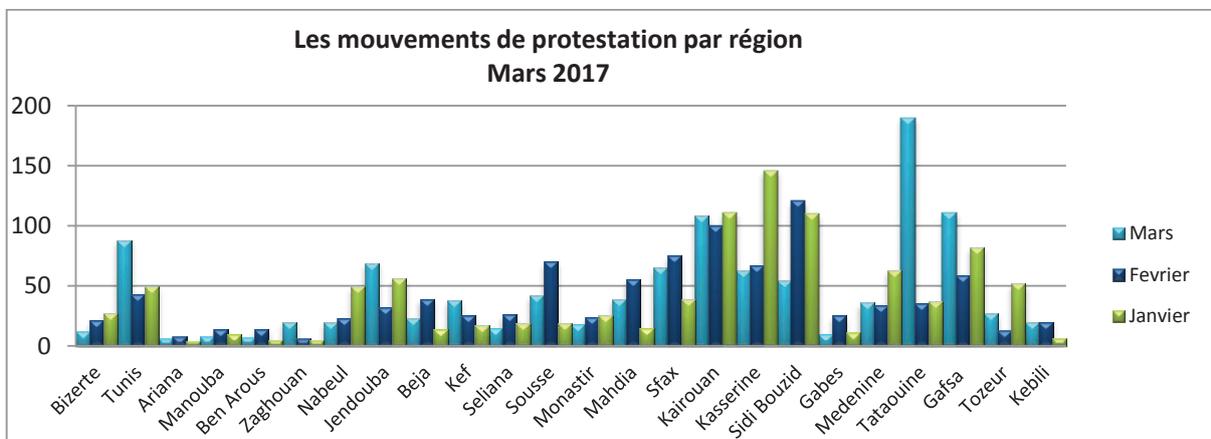
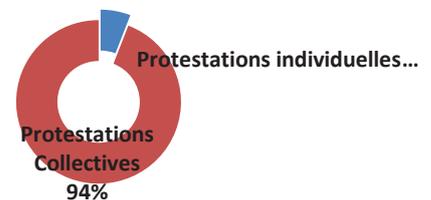
Mois	Mars		Fevrier		Janvier	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	64	5,9%	119	12,5%	81	8,3%
Protestations Collectives	1025	94,1%	830	87,5%	890	91,7%
Mouvements de Protestation	1089		949		971	

Nous pouvons conclure que :

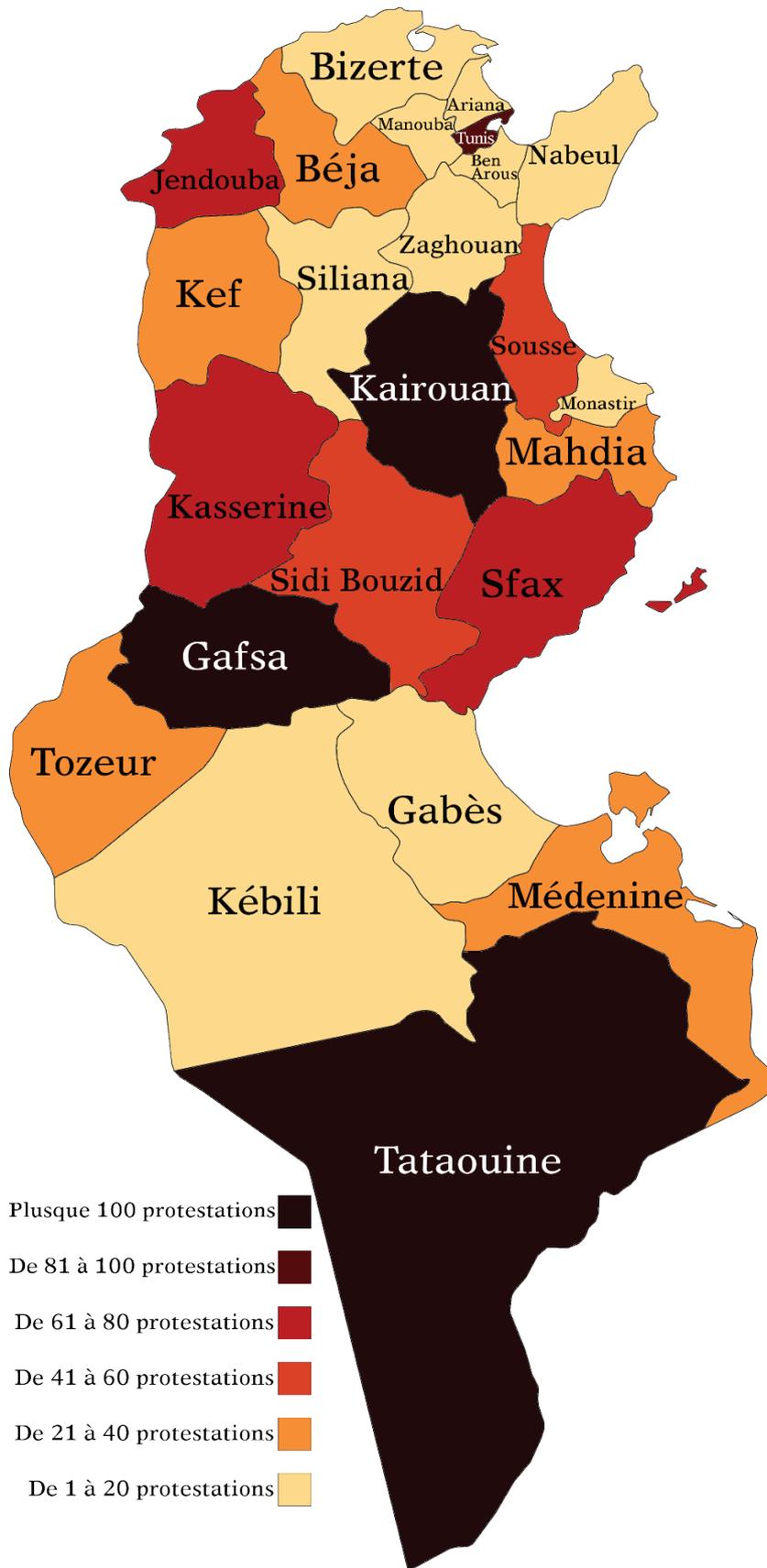
- Les manifestations individuelles ont diminué par rapport au mois de Février ce qui constitue une première depuis plusieurs mois ;
- Nous enregistrons une diminution significative des suicides et tentatives de suicide, l'élément important et inquiétant ici réside dans le fait que ce recul vient de la diminution des tentatives ou des menaces de suicide ;

Les mouvements de protestation collective ont évolué durant ce mois de Mars et spécialement dans les gouvernorats du sud comme celui de Tataouine.

Les mouvements de Protestation Mars 2017



La répartition géographique des mouvements de protestation :



	Mars			Total
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	
Bizerte	0	0	12	12
Tunis	2	1	85	88
Ariana	0	0	6	6
Manouba	1	1	6	8
Ben Arous	0	1	6	7
Zaghouan	0	0	20	20
Nabeul	0	6	14	20
Jendouba	0	4	65	69
Beja	0	3	20	23
Kef	0	1	37	38
Seliana	0	0	15	15
Sousse	1	2	39	42
Monastir	0	2	16	18
Mahdia	0	1	38	39
Sfax	0	1	64	65
Kairouan	5	5	98	108
Kasserine	3	4	56	63
Sidi Bouzid	1	6	47	54
Gabes	0	0	10	10
Medenine	1	1	34	36
Tataouine	0	1	189	190
Gafsa	0	9	102	111
Tozeur	0	1	26	27
Kebili	0	0	20	20
Total	14	50	1025	1089

➤ Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Mars		Février		Janvier	
		%		%		%
Nature des Mouvements						
suicides et tentatives de suicide	50	78%	13	11%	79	98%
autres mouvements de protestations	14	22%	106	89%	2	2%
Protestations individuelles	64		119		81	

- 14 manifestations individuelles ont été enregistrées pendant le mois de Mars hormis les cas de suicide ou de tentative de suicide et étaient dans les gouvernorats de Tunis, Manouba, Sousse, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid et Medenine ;

- Les cas de suicide et de tentatives de suicide ont été enregistrés dans 18 gouvernorats répartis comme suit :

- le premier groupe inclut le gouvernorat de Gafsa ;

- le deuxième groupe se compose des gouvernorats de Sidi Bouzid et Nabeul ; le troisième groupe contient les gouvernorats de Kairouan, Kasserine et Jendouba ;

- le quatrième groupe concerne les gouvernorats Beja, Sousse et Monastir ; le cinquième groupe est constitué des gouvernorats de Tunis, Manouba,

Ben Arous, Kef, Mahdia, Sfax, Médenine, Tataouine et Tozeur ;

Aucun cas de suicide, de tentative de suicide ou encore de menace de suicide individuelle ou collective n'a été enregistré dans les gouvernorats de Bizerte, Ariana, Zaghouan, Seliana, Gabes et Kebili.

Ce qu'on peut remarquer ici, c'est la grande variation des cas de suicide et de tentative de suicide d'un gouvernorat à un autre ce qui rejette la théorie de l'imitation vue aussi que les gouvernorats en tête de liste pendant le mois de Février ne le sont pas en Mars.

➤ Les mouvements individuels de protestations :

➤ Le gouvernorat de Tunis :

➤ Manifestation d'un citoyen venant de Gabes à pied avec un message de tous les habitants de sa région pour exiger la cessation de la pollution. Ce dernier a été accueilli par le Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple qui lui a confirmé que c'est un dossier primordial et qui est déjà en cours de traitement ;

Manifestation d'un policier après qu'il ait été jugé par la renonciation à sa nationalité Tunisienne et la demande de la protection internationale.

➤ Le gouvernorat de Manouba :

➤ Un adulte a laissé ses deux enfants seuls avec sa carte d'identité nationale et son numéro de téléphone devant le siège du gouvernorat de Manouba en demandant de subvenir aux besoins de ses enfants.

➤ Le gouvernorat de Sousse :

Manifestation d'une femme habitant à Teboulba vue sa maladie et demande de l'aide pour réduire cette souffrance.

➤ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

➤ Manifestation d'un citoyen originaire de Sidi Ali Ben Ouen pour exiger son retour au travail après que les autorités lui ont confisqué sa licence de représentant chez l'Office des Céréales vue qu'il n'avait pas de local pour la vente. Ce dernier confirme qu'il a bien préparé un nouveau local mais il n'arrive pas à reprendre sa licence ce qui l'a poussé à s'engager dans une grève de la faim sauvage.

Le gouvernorat de Kairouan :

➤ Manifestation d'un jeune de 25 ans après l'arrestation de son frère accusé d'agression d'un citoyen accompagné d'un certificat médical. Mais ce dernier insiste sur l'innocence de son frère et que les autorités sécuritaires l'ont accusé exprès ;

➤ Manifestation d'un prisonnier en se cousant la bouche sachant qu'il était engagé dans une grève de la faim depuis le 6 février pour exiger la révision de son dossier. Ce dernier était arrêté Décembre 2015 pour consommation de drogues ;
Manifestation d'un agent technicien retraité dans à Sbikha en s'engageant dans une grève de la faim sauvage pour demander un habitat fonctionnel vue la détérioration de ses conditions financières et sociales ;

➤ Manifestation d'un citoyen originaire de la délégation de Oueslatia pour exiger le renouvellement de sa licence de Taxi, sachant qu'il avait présenté sa demande depuis 6 ans aux autorités spécialisées mais sans aucune réponse ce qui l'a poussé à entamer une grève de le faim ;
Manifestation d'un chômeur en essayant de mettre le feu dans le bureau de l'A.N.E.T.I. dans la région de Bouhajla suite à un message qu'il avait reçu p afin de signer un contrat de dignité.

↳ Le gouvernorat de Kasserine :

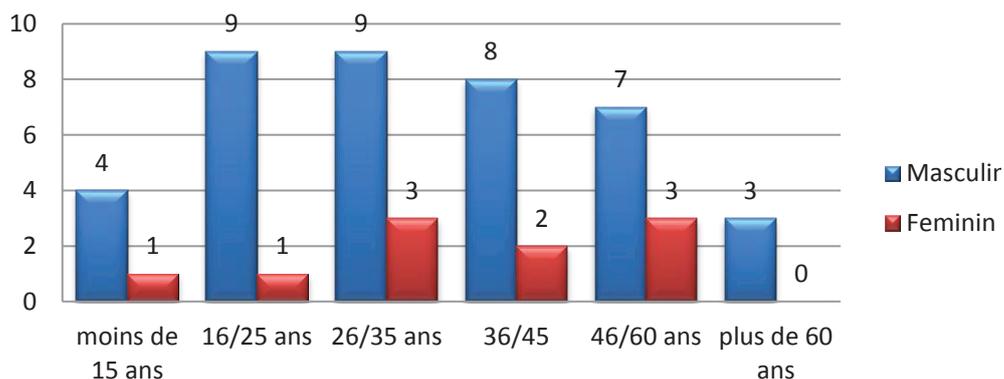
- ▄ Manifestation d'une enseignante remplaçante en s'engageant dans une grève de la faim après la suppression de son nom de la liste des enseignants qui vont être nommés sachant qu'elle a exercé 6 ans de suite dans plusieurs collèges ;
- ▄ Manifestation d'une grand-mère d'une petite fille de 8 mois décédée suite à une grippe de 15 jours, sachant que ses parents ne l'ont pas amené à l'hôpital vue leur situation financière et l'absence d'un carnet de soin qu'ils n'ont pas cessé de demander sans succès ;
- ▄ Manifestation d'un citoyen qui nommé délégué mais qui a refusé ce poste pour des raisons personnelles.

Les remarques les plus marquantes pour les cas de suicide et tentatives de suicide relevés ce mois sont comme suit :

- ▄ 5 cas de suicide ont été enregistrés pour les enfants de moins de 15 ans, parmi lesquels le suicide d'un enfant de 8 ans devant sa sœur de 5 ans.
- ▄ 4 cas de suicide sur 5 chez les enfants ont été enregistrés chez des garçons ce qui change l'allure générale pour cette tranche d'âge qui présentait une prédominance féminine durant les mois précédents.
- ▄ 3 cas de suicide des aînés ont été enregistrés ce mois totalement masculins, sachant que les cas de suicide des femmes sont limités.
- ▄ Pour les autres tranches d'âge les mêmes ampleurs habituelles ont été enregistrées pour ce mois.
- ▄ Aucun cas de suicide ou de tentative de suicide ou menace de suicide collective n'a été enregistré en Mars.

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	4	9	9	8	7	3	40
Feminin	1	1	3	2	3	0	10
Total	5	10	12	10	10	3	50
%	10%	20%	24%	20%	20%	6%	

Les suicides et tentatives de suicide par genre Mars 2017



50 cas de suicide et de tentatives de suicide ont été enregistrés pendant le mois de Mars et sont répartis comme suit :

Mois	Février	Janvier	Décembre
Bizerte	0	2	2
Tunis	1	0	1
Ariana	0	0	0
Manouba	1	2	0
Ben Arous	1	0	1
Zaghouan	0	0	1
Nabeul	6	0	5
Jendouba	4	6	3
Beja	3	0	0
Kef	1	1	2
Seliana	0	1	2
Sousse	2	6	2
Monastir	2	1	1
Mahdia	1	6	0
Sfax	1	0	3
Kairouan	5	12	8
Kasserine	4	32	15
Sidi Bouzid	6	33	2
Gabes	0	2	0
Medenine	1	0	0
Tataouine	1	0	0
Gafsa	9	0	0
Tozeur	1	1	31
Kebili	0	1	0
Total	50	106	79

↘ Le gouvernorat de Ben Arous :

● Par arme blanche :

// Tentative de suicide en se coupant les veines d'un trentenaire arrêtée dans la région de Medina Jadida.

↘ Le gouvernorat de Tunis :

● Par immolation :

// Tentative de suicide d'un jeune de 35 ans, marié souffrant avec sa famille de conditions financières et sociales précaires ; il a menacé de s'immoler s'il ne reçoit pas d'aide des autorités responsables.

↘ Le gouvernorat de Manouba :

● Par arme blanche :

// Tentative de suicide d'un ouvrier trentenaire qui travaille dans la carrière de pierre à Tebourba, pour exiger l'amélioration de son salaire fixé à 376 dinars et 500 ml sur chaque heure supplémentaire. Ce dernier avait aussi insisté sur la maltraitance et les insultes de la part de ses collègues.

↘ Le gouvernorat de Nabeul :

● Par pendaison :

// Suicide d'un jeune de 18 ans qui a été retrouvé pendu dans le jardin de la maison familiale, qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux ;

// Suicide d'un adulte de 55 ans dans la délégation de Dar Chaabene, suite à un conflit avec sa femme qu'il a égorgé avant son suicide ;

// Suicide d'un menuisier né en 1962, suite à un conflit avec sa femme pour un lopin de terre qu'il lui avait offert mais qu'elle a vendu.

● Par substances chimiques :

// Suicide d'une femme de 26 ans dans la délégation de Dar Chaabene suite à un conflit familial ;

// Suicide de deux adolescentes de 20 ans dans la délégation de Menzel Bouzalfa sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Jendouba :

● Par immolation :

// Suicide d'un adulte à Bou Salem qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux.

● Par pendaison :

// Suicide d'une femme âgée de 45 ans vivant seule après la mort de ses parents, sans raisons connues ;

// Suicide d'un enfant de 8 ans devant sa sœur âgée de 5 ans et son dernier mot était « laisse-moi mourir petit mieux que de souffrir grand » ;

// Suicide d'un vieux de 60 ans dans la délégation de Tabarka qui a été retrouvé pendu dans sa maison.

↘ Le gouvernorat de Beja :

● Par pendaison :

// Suicide d'un jeune de 27 ans qui d'après ses voisins souffrait de troubles mentaux ;

// Suicide d'un vieux de 60 ans dans la région de Romdhania, délégation d'Amdoune, divorcé et père de deux enfants. Ce dernier s'est suicidé suite à la détérioration de ses conditions financières.

● Par précipitation sous un train :

Suicide d'un adulte âgé de 40 ans sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Kef :

- **Par pendaison :**

- // Suicide d'un adulte de 40 ans sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Sousse :

- **Par immolation :**

- // Suicide d'un jeune de 20 ans sans raisons connues.

- **Par immolation :**

- // Suicide d'un jeune né en 1992 dans la région de Dowar Zineb délégation de Chat Mariam sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Monastir :

- **Par substances chimiques :**

- // Suicide d'un jeune de 20 ans extrémiste religieux sans raisons connues.

- **Par pendaison :**

- // Suicide d'un vieux de 60 ans, ouvrier et originaire de Mahdia sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Mahdia :

- **Par pendaison :**

- // Suicide d'un enfant de 10 ans dans la région de Gwedria à Sidi Mansour délégation de Swéssi sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Sfax :

- **Par immolation :**

- // Suicide d'un adulte de 40 ans sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

- **Par pendaison :**

- // Suicide d'un adulte de 40 ans sans raisons connues ;

- // Suicide d'un adulte de 40 ans dans la région de Kotrana délégation de Sidi Bouzid Est, sans raisons connues.

- **Précipitation dans un puits :**

- // Suicide d'une femme dans la délégation de Rgéb, sans raisons connues ;

- Suicide d'une femme de 50 ans dans la région de Farch Ghrib délégation de Rgueb sans raisons connues.

- **Par immolation :**

- // Suicide d'une femme trentenaire, mariée qui s'est immolée dans sa maison suite à un conflit familial.

- **Par substances chimiques :**

- // Suicide d'un père de quatre enfants suite à la détérioration de sa situation financière et sociale.

↘ Le gouvernorat Kairouan :

- **Par Immolation :**

- // Suicide d'un jeune de 20 ans sans raisons connues ;

- // Suicide d'un chauffeur de Taxi rural suite à une contravention par les agents de police routière. Des confrontations avec les agents de police et un groupe de jeune parmi eux des proches du chauffeur se sont prolongés quelques jours ;

- // Suicide d'un jeune de 22 ans dans la région de Chraitéia délégation de Bouhajla, suite à un conflit familial ;

- // Suicide d'un jeune de 33 ans dans la délégation de Bouhajla qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux.

- **Par précipitation :**

- Tentative de suicide d'un jeune trentenaire sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Kasserine :

● Par Immolation :

// Suicide d'un jeune de 21 ans dans la délégation de Hidra suite à son harcèlement par des agents de police.

● Par substances chimiques :

// Suicide d'un jeune trentenaire suite à un conflit avec un chef policier.

● Par précipitation :

// Tentative de suicide d'un enfant de 16 ans comme acte de manifestation contre les mauvaises conditions sociales de sa famille. Ce dernier a grimpé sur un poteau d'électricité devant l'Organisation National de la Femme et de la Famille.

● Par précipitation dans un puits :

// Suicide d'une femme de 40 ans dans la délégation de Fousséna, suite à des conflits familiaux avec son mari.

↘ Le gouvernorat de Gafsa :

● Par immolation :

// Suicide d'un élève de 15 ans suite à un conflit avec l'un de ses enseignants ;

// Suicide d'un adulte de 50 ans à Rdayef sans raisons connues.

● Par pendaison :

// Suicide d'un jeune né en 1998 sans raisons connues ;

// Suicide d'un ouvrier dans la société de Phosphate Gafsa, récemment marié et sa femme est enceinte. Son cadavre a été retrouvé pendu dans sa maison ;

// Suicide d'une élève sans raisons connues ;

// Tentative de suicide d'un jeune trentenaire dans la délégation d'El Gsar suite à la détérioration de ses

conditions financières et sociales. Sachant que c'est sa deuxième tentative de suicide ;

// Suicide d'une élève de 14 ans au Snad sans raisons connues ;

// Suicide d'une élève qui se préparait à passer les examens de Bac sans raisons connues ;

// Tentative de suicide d'un adulte sans raisons connues.

↘ Le gouvernorat de Tozeur :

● Par immolation :

// Suicide d'un handicapé âgé de 36 ans, marié et père de deux filles suite à un conflit familial.

↘ Le gouvernorat de Médenine :

● Par arme à feu :

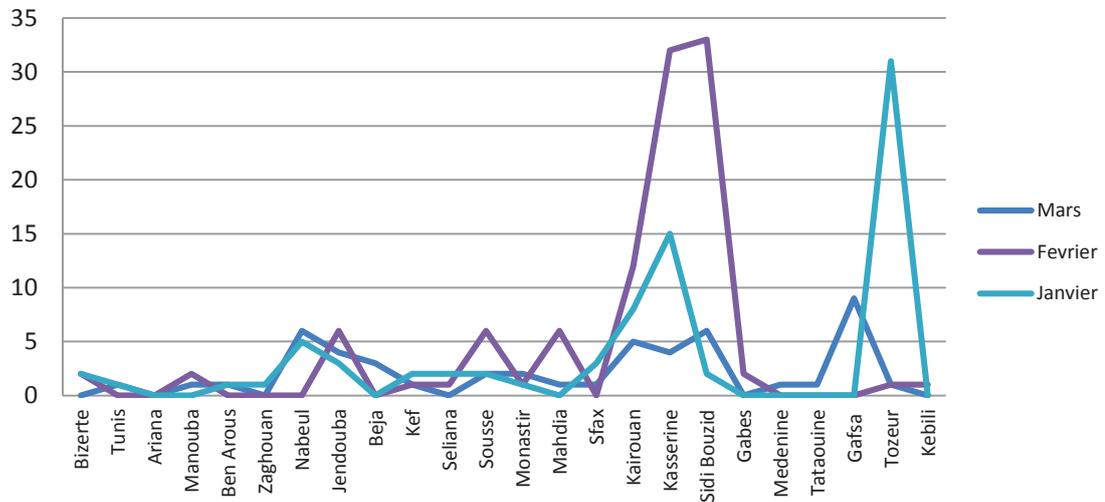
// Suicide d'un agent de la police touristique originaire de kebili, qui d'après les données disponibles s'est présenté dans le poste de police hors horaires de travail et était ivre. La victime s'est tiré une balle dans la tête après qu'il a confisqué l'arme de son collègue.

↘ Le gouvernorat de Tataouine :

● Par pendaison :

// Suicide d'une femme âgé de 40 ans, dans la délégation de Reméda, sans raisons connues.

**Les suicides et tentatives de suicide par région
Mars 2017**

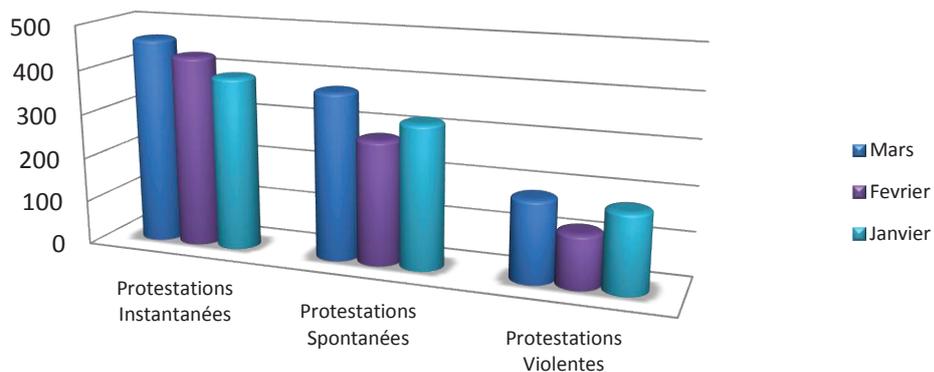


Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :

Mois	Mars	Février	Janvier
Protestations Instantanées	465	431	391
Protestations Spontanées	376	279	322
Protestations Violentes	184	120	177
Total	1025	830	890

**Les mouvements collectifs de protestation
Mars 2017**



Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

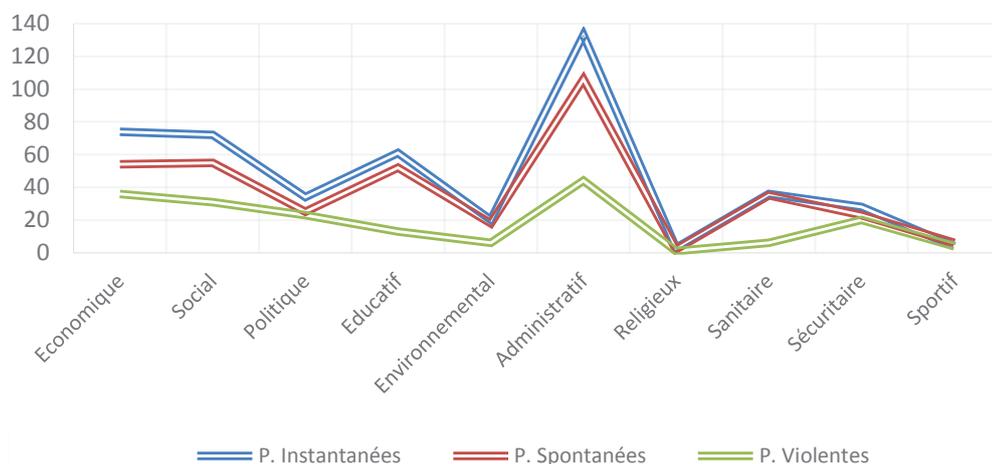
- Les réseaux sociaux et les grèves ;
- Les sit-ins, les blocages de routes, les marches pacifiques, la brulure de pneus et les agressions ;
- les appels médiatiques, les grèves de la faim, l'effraction des locaux administratifs et le blocage de lieux professionnels ;

- L'interdiction des fonctionnaires de quitter leurs lieux de travail, les menaces de démission, les grèves sauvages de la faim, les pétitions de protestation, les affrontements avec les forces sécuritaires, le port des bandes rouges, l'attaque de postes de police, la désobéissance civile, le blocage de passage de trains, les menaces de suicide, la couture des bouches, les marches protestataires vers la capitale ainsi que les menaces de migrations groupées.

La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Mars			Total	%
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes		
Economique	74	54	36	164	16%
Social	72	55	31	158	15%
Politique	34	25	23	82	8%
Educatif	61	52	13	126	12%
Environnemental	20	18	6	44	4%
Administratif	133	106	44	283	28%
Religieux	3	2	1	6	1%
Sanitaire	36	35	6	77	8%
Sécuritaire	28	23	20	71	7%
Sportif	4	6	4	14	1%
Total	465	376	184	1025	

Les types de protestation par secteur



Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois de Février 2017 ont été comme suit :

- Les places publiques, les routes, les espaces professionnels, les institutions éducatives, les hôpitaux, les sièges de la présidence du gouvernement, des gouvernorats et délégations ;

- les sièges de municipalités, les sièges juridiques, des ministères, l'A.R.P., et les stades sportifs ;

- Les locaux administratifs, les offices, les sièges de la S.O.N.E.D.E., de la S.T.E.G. et des organisations nationales.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Janvier				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	6	6	0	12	1%
Tunis	44	32	9	85	8%
Ariana	3	3	0	6	1%
Manouba	3	3	0	6	1%
Ben Arous	3	3	0	6	1%
Zaghouan	12	8	0	20	2%
Nabeul	6	6	2	14	1%
Jendouba	28	24	13	65	6%
Beja	10	8	2	20	2%
Kef	16	15	6	37	4%
Seliana	8	5	2	15	1%
Sousse	23	12	4	39	4%
Monastir	10	6	0	16	2%
Mahdia	17	14	7	38	4%
Sfax	30	24	10	64	6%
Kairouan	48	38	12	98	10%
Kasserine	26	22	8	56	5%
Sidi Bouzid	19	17	11	47	5%
Gabes	4	5	1	10	1%
Medenine	20	13	1	34	3%
Tataouine	63	58	68	189	18%
Gafsa	43	36	23	102	10%
Tozeur	13	9	4	26	3%
Kebili	10	9	1	20	2%
Total	465	376	184	1025	

Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :

- Les hôpitaux, les instances éducatives, les gouvernorats, les délégations, les ministères, la présidence du gouvernement, et l'A.R.P. ;
- Les municipalités et les stades sportifs ;
- sociétés de distribution des eaux, les instances sécuritaires, les instances juridiques et les organismes médiatiques.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

- Les parents d'élèves, les habitants, les ouvriers de chantier, les diplômés universitaires, les chômeurs, les agriculteurs, le cadre médical et paramédical et les activistes ;
- Les ouvriers ;
- Les journalistes, les chauffeurs de taxi, les sécuritaires, les chauffeurs de taxis collectifs, les employés, et les marins.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

Villes	Mars											Total	%		
	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total				
Bizerte	0	0	0	2	4	2	0	2	0	0	2	0	2	12	1%
Tunis	8	7	8	14	3	29	0	9	0	0	7	0	7	85	8%
Ariana	0	0	0	2	0	2	0	2	0	0	0	0	0	6	1%
Manouba	0	0	0	2	0	2	0	2	0	0	0	0	0	6	1%
Ben Arous	0	0	0	2	0	2	0	2	0	0	0	0	0	6	1%
Zaghouan	3	2	3	3	0	7	0	2	0	0	0	0	0	20	2%
Nabeul	0	3	0	2	5	2	0	2	0	0	0	0	0	14	1%
Jendouba	10	9	5	13	7	13	0	2	6	0	0	6	0	65	6%
Beja	5	3	0	2	0	6	0	4	0	0	0	0	0	20	2%
Kef	7	9	0	2	2	11	0	4	2	0	0	2	0	37	4%
Seliana	1	4	0	2	0	3	0	2	3	0	0	3	0	15	1%
Sousse	4	7	0	2	3	14	1	2	6	0	0	6	0	39	4%
Monastir	1	1	0	7	1	4	0	2	0	0	0	0	0	16	2%
Mahdia	5	6	7	5	0	9	2	2	2	0	0	2	0	38	4%
Sfax	10	10	3	8	7	18	0	2	1	5	5	1	5	64	6%
Kairouan	14	13	3	16	3	22	3	10	14	0	0	14	0	98	10%
Kasserine	8	11	2	8	2	17	0	3	5	0	0	5	0	56	5%
Sidi Bouzid	8	2	0	6	5	14	0	2	10	0	0	10	0	47	5%
Gabes	0	0	0	2	0	2	0	6	0	0	0	0	0	10	1%
Medenine	3	3	6	8	2	8	0	2	2	0	0	2	0	34	3%
Tataouine	44	38	36	5	0	48	0	5	13	0	0	13	0	189	18%
Gafsa	29	26	0	7	0	31	0	4	5	0	0	5	0	102	10%
Tozeur	4	4	3	4	0	9	0	2	0	0	0	0	0	26	3%
Kebili	0	0	6	2	0	8	0	2	2	0	0	2	0	20	2%
Total	164	158	82	126	44	283	6	77	71	14	14	71	14	1025	

Les violences

Le mois de Mars 2017 a connu le triste record **des violences à caractère sexuel** visant, essentiellement, des mineurs avec un grand nombre de **violences criminelles**.

La violence dans les espaces **sportifs** a connu une recrudescence telle que le président du gouvernement a convoqué un conseil ministériel et a menacé de geler les activités de la Fédération Tunisienne de Football.

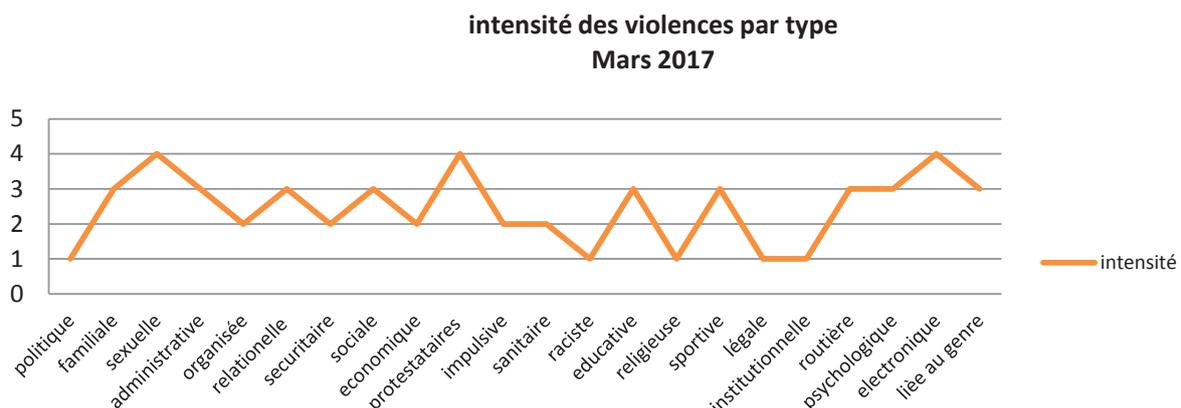
La violence dans le milieu **éducatif** a connu un recul par rapport à la même période de l'année 2016 contre une augmentation **des violences sociales, familiales, impulsives et relationnelles**.

Les violences **sécuritaires** ont, quant à elles, gardé la même intensité que les mois précédents.

La **cartographie** des actes de violence de la Tunisie montre une prédominance dans le gouvernorat de Tunis suivi des gouvernorats de **Kairouan**, de **Nabeul** et de **Sousse** en quatrième position ; ces quatre gouvernorats ont enregistré environ 50% des actes de violence observés de la part de l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien durant ce mois de Mars 2017.

Malgré l'absence d'informations sur les âges des responsables de ces actes de violence, aussi bien dans la presse écrite qu'électronique ou audiovisuelle, il est possible de conclure que les actes relevés ont touché toutes les catégories d'âge et de genre, avec des enfants et des personnes âgées avec une représentation alarmante de la tranche de jeunes entre 25 et 40 ans.

Voici une liste non exhaustive des types de violence observée tout au long du mois de Mars 2017 :



La violence criminelle :

A été la forme la plus récurrente durant ce mois de Mars dans la majorité des gouvernorats.

Nous citons, l'effraction du domicile du président du bloc parlementaire de Nidaa Tounes dans le gouvernorat de l'Ariana. Un habitant du gouvernorat de Ben Arous a lâché de manière délibérée son chien féroce sur une femme ce qui a engendré l'hospitalisation de la victime. Une femme âgée et sa petite fille ont été victimes d'un braquage dans la région d'El Kabarya. Une tentative de vol avec arrestation du malfaiteur a eu lieu à Houmet El Bey, gouvernorat de Kairouan. Une opération de vol d'un vendeur de légumes a été enregistrée dans le gouvernorat du Kef et dans laquelle les soupçons pèsent sur un groupe d'extrémistes. Un braquage et une tentative de vol à Sfax ont engendré l'hospitalisation dans un état critique d'un jeune poignardé. Une infirmière a été la victime d'une tentative de vol devant l'hôpital d'El Kalaa EL Kobra, gouvernorat de Sousse. Une dispute entre deux lycéens a failli ôter la vie à un troisième qui essayait de calmer le différend.

La ville de Tozeur a connu le vol de l'incendie d'un local de fournitures informatiques. Un sans domicile fixe septuagénaire a été dépouillé de son argent et assassiné à Bab Souika, gouvernorat de Tunis. Des délinquants ont attaqué et dépouillé un enfant mendiant à la Place Barcelone, gouvernorat de Tunis.

- La violence sexuelle : le mois de Mars a connu une recrudescence des agressions sexuelles, essentiellement sur mineurs par des adultes et des personnes âgées.

A Tozeur une jeune fille de 13 ans a été découverte par le cadre éducatif de son école enceinte de son frère dans son huitième mois de grossesse.

Dans le gouvernorat de Seliana, un père a abusé sexuellement de sa fille âgée de 14 ans.

L'agression par un inconnu d'une étudiante dans l'un des foyers universitaires a eu lieu dans le gouvernorat de Manouba.

L'enlèvement, le détournement et le viol d'une jeune fille par des jeunes a été relevé dans le gouvernorat de Kasserine.

Dans le gouvernorat de Kairouan un quinquagénaire a violé une fillette de 10 ans s'abritant dans le lopin de terre avoisinant son école pour faire ses besoins physiologiques devant l'absence de sanitaires au sein de son école. La région de Chbika le viol d'une enfant de 13 ans par son oncle paternel.

Le viol d'une enfant de 6 ans par un quinquagénaire a été enregistré dans le gouvernorat de Jendouba. Le gouvernorat de Bizerte a connu un acte de harcèlement sexuel dans la rue d'une jeune femme. Le gouvernorat de Beja a été le théâtre d'une agression sexuelle d'un enfant de 12 ans de la part d'un jeune homme de 21 ans qui serait en relations familiales avec la victime.

Jbel Sammema a enregistré l'agression d'un enfant de 15 ans et les soupçons pèsent sur un extrémiste religieux.

Dans la région de Redayef, gouvernorat de Gafsa, un trentenaire a tenté d'agresser une enfant de 11 ans.

- La violence familiale : les cas de violence familiale sont fréquents dans la société tunisienne et les rapports de l'Observatoire Social Tunisien. Ils portent généralement sur des différends autour d'un héritage ou l'exploitation commune de certains biens.

Un conflit entre un père et son fils a engendré la mort du père suite à une chute du deuxième étage d'un bâtiment dans la région de Kelibia. A Nabeul, le cadavre d'un nourrisson a été retrouvé dans l'un des cimetières de la ville.

Dans le gouvernorat de Tataouine, une femme a ligoté, frappé au niveau de la tête son mari avec l'aide de ses enfants. A Seliana, un conflit entre deux familles autour d'une terre a engendré l'utilisation de fusils de chasse.

Un jeune a agressé jusqu'à la mort son oncle maternel âgé de 42 ans.

La violence éducative :

Ce type de violence a enregistré un recul par rapport aux mois précédents (le premier semestre de l'année scolaire) et paraît avoir lieu autour des relations parents-éducateurs. L'école de Zanouch, gouvernorat de Gafsa a connu l'agression de son directeur par un parent d'élèves ce qui a engendré la fracture de son bras et la suspension des cours pendant une demi journée. L'un des bureaux du lycée Abou Kacem Chebbi, gouvernorat de Mahdia a été incendié en visant les registres de présence.

Un élève d'un des lycées de Sousse a agressé le directeur après la décision de son envoi définitif de l'établissement. Un élève a été poignardé devant son lycée Habib Bourguiba à Kalaa EL Kobra et hospitalisé dans un état critique.

Une institutrice, dans l'une des écoles primaires à Sousse, a empêché ses élèves de sortir de sa classe durant la récréation et a projeté des pierres sur ceux qui osaient l'approcher.

La violence sociale et la violence impulsive : ces types de violence ont été présents dans les observations du mois de Mars 2017. Un différend entre deux individus dans un café à El Kalaa El Kobra a fini par une fracture. Un conflit lors d'un mariage, dans la région d'El Kotranya, gouvernorat de Sidi Bouzid a engendré un état de frayeur menant à l'usage de fusils de chasse.

A Sfax les manifestations de « SAKER EL SIAPE » ont connu des affrontements verbaux entre des citoyens pour et des citoyens contre la fermeture du site.

Le mois de Mars a connu plusieurs incidents dans les soirées alcoolisées qui aboutissent à l'usage de la violence engendrant la mort dans certains cas comme dans le gouvernorat de Kasserine.

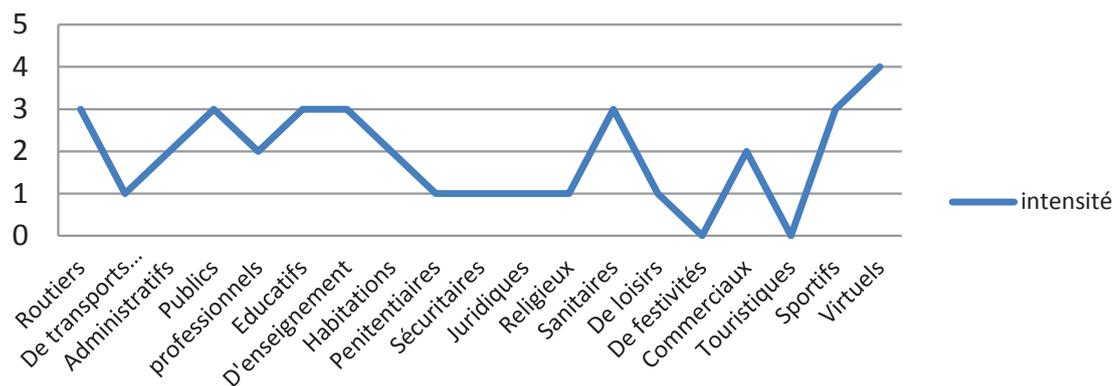
Le rassemblement protestataire des agents de la douane dans le port de Rades a connu un état de tension et de gronde suite à l'intervention des agents de la sécurité.

- La violence sportive : comme tous les mois précédents, le mois de mars a enregistré, à son tour, des événements sportifs violents lors de plusieurs rencontres footballistiques. Nous pouvons citer les événements de Sidi Bouzid, de Jemna, le stade de Bizerte ou le stade de Sousse durant les quelles une violence extrême à caractère sanguinaire a été relevée.

Le mois de Mars a connu des affrontements violents dans les rues de la ville de Tunis entre les supporters du Club Africain et ceux de l'Esperance Sportive de Tunis.

Et devant cette inhabituelle recrudescence d des violences dans un cadre sportif et les dégâts physiques ayant pour victimes des joueurs, le public et les arbitres ainsi que des dégâts matériels dans les stades de certaines régions, le président du gouvernement a ordonné un conseil ministériel à cet effet et a menacé de suspendre le championnat et le gel des activités de la Fédération Tunisienne de Football.

intensité des violences selon les espaces



► La violence sécuritaire :

La région de Den Den a enregistré l'agression d'un agent de la sécurité lors d'une campagne sécuritaire.

Dans la ville de Tataouine, suite à une altercation verbale, un agent de l'ordre a agressé un joueur de l'Olympique de Gharghar en lui causant des blessures au niveau de l'œil.

Un officier a été agressé dans le poste de police de Mezzara, gouvernorat de Beja lui causant des fractures et des blessures au niveau du visage.

Dans la région du Kram, gouvernorat de Tunis, des affrontements entre les agents de l'ordre et des habitants ont eu lors de l'arrestation de l'un des habitants du quartier.

Un agent de la sécurité routière a agressé un conducteur sur la voie publique dans la ville de Tunis.

- La violence religieuse : le mois de Mars 2017 a connu plusieurs actes de violence à connotations religieuses. Nous pouvons citer, de manière non exhaustive, l'effraction et la détérioration du sanctuaire d'un saint dans la région de Bleghtha dans le gouvernorat de Kairouan par deux niquabées et un jeune extrémiste.

L'intensité par région des violences a été enregistrée comme suit :

